

Axe : Planète

Les modèles d'affaires étudiés dans cet axe font référence aux valeurs fondamentales de responsabilité sociétale, d'éthique et aux objectifs de développement durable mis en avant par l'ONU¹.

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

L'ISO 26000 définit la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) comme étant « la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- Contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société.
- Prend en compte les attentes des parties prenantes.
- Respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement.
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ».

Comme le soutenait Philippe de Woot dans son ouvrage sur la responsabilité sociale de l'entreprise (2004) « les entreprises animent un modèle de développement qui devient insoutenable sur bien des points ». Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, confirme que « cela ne peut plus durer ». Ce risque « d'insoutenabilité » et de « démesure » a été appréhendé depuis plusieurs années et continue de faire l'objet de diagnostics implacables et de propositions radicales à bien des égards. Ainsi, il y a quarante ans, le Club de Rome rendait public son célèbre rapport « halte à la croissance » qui mettait en garde l'humanité contre le gaspillage des ressources écologiques et contre le danger de destruction de la planète.

Vingt ans après on pouvait lire dans la plate-forme de la « Fondation pour le progrès de l'homme » publiée dans le monde diplomatique (1994) que « si nos sociétés continuent longtemps encore à vivre et à se développer de la manière dont elles le font, l'humanité s'auto détruira ». Le diagnostic formulé dans de nombreux travaux portant sur le développement durable et la RSE (Lepineux et alii, 2010) confirment notre appréciation selon

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>

laquelle « l'omniprésence de la référence à la mondialisation et à la globalisation suggère que la planète se dirige inéluctablement vers un monde de plus en plus uniformisé et standardisé » (Z. Yanat, 2006 et 2010). Pour remédier à cette situation, les préconisations varient selon les auteurs.

Certains proposent une « transformation soutenue et accélérée, à l'échelle globale, par des politiques publiques et privées permettant l'émergence d'un modèle de développement durable (De Woot, 2004). Le concept de **responsabilité globale** est mis en évidence.

D'autres suggèrent une transformation profonde de notre manière de penser et de vivre (Z. Yanat, 2004) et proposent des actions de management de proximité ainsi qu'une autre façon de travailler pour instruire une responsabilité fondée sur la reconnaissance des acteurs parties prenantes. Le concept de **management co-responsable et éthique** est mis en évidence.

Les travaux récents sur la responsabilité sociale ont le mérite de rappeler la question fondamentale qui fait débat : les conceptions vacillent désormais entre deux extrêmes (Mercier 1999, R. Coulon 2006, M. Capron, F. Quairel 2007)

- L'une réduit la responsabilité de l'entreprise à l'obtention du profit pour ses actionnaires. Dans ce cas les dirigeants d'entreprises n'ont d'autres responsabilités que celle de faire le plus d'argent possible pour leurs actionnaires (Friedman 1971).
- L'autre étend la responsabilité de la firme à tous les acteurs ayant un intérêt dans la firme (Freeman, 1984).

Se focaliser sur la première conception nous conduirait au risque d'ignorer les autres acteurs de l'entreprise et faire « la part belle aux actionnaires ». Se focaliser sur la deuxième conception nous conduirait à l'inverse au risque de se passer d'acteurs économiques indispensables à la gestion et au développement de l'entreprise.

Développement Durable (DD)

Selon le rapport **Brutland** 1997, le DD répond aux « besoins du présent sans compromettre la capacité de générations futures à répondre aux leurs ». Le DD, couvre trois dimensions, économique, sociale et environnementale. Le fait d'avoir privilégié pendant des siècles la seule dimension économique du développement a conduit l'humanité à une situation préoccupante en termes d'environnement et d'inégalités sociales. Se focaliser, aujourd'hui, sur les questions environnementales nous amènerait à reproduire les erreurs du passé en ne privilégiant qu'un pilier du développement au détriment des deux autres (environnemental et social), au risque de voir « les générations futures » nous reprocher d'avoir pénalisé leur potentiel de croissance et leur capacité de se créer des richesses (Demaria, 2004).

Le DD agit à la manière d'une boussole dans un monde en quête de sens. Il peut et doit être un outil opératoire d'arbitrage qui, grâce à une démarche globale et transversale, permet de

prendre en compte toutes les externalités de nos actions, les évolutions de nos sociétés, et donc d'éviter de nouvelles fractures (Vivien *et al*, 2006). De ce fait, l'impératif de logique d'intérêt collectif n'est plus univoque ni même binaire, son rythme est ternaire afin d'être mieux à même de nous permettre de comprendre et résoudre les conflits sociétaux qui se présentent à nous, d'en saisir toute la complexité et d'y apporter les solutions adaptées (Rosé et Barthe, 2011). Ces considérations se traduisent par la volonté de l'organisation d'assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités sur la société de l'environnement.

L'éthique

Elle est souvent définie par opposition ou par similitude avec la morale. Pour nombre de philosophes les concepts sont pratiquement identiques, car provenant de racines grecques et latines équivalentes (éthicos et morales). Pour d'autres, l'éthique serait la science de la morale. Pour nous, la morale renvoie aux principes généraux qui sous-tendent l'action, tandis que l'éthique renvoie au comportement lui-même. Dans cet état d'esprit, les valeurs, les intentions, n'ont de sens que si elles s'incarnent dans des comportements concrets, en donnant aux personnes une raison d'être.

Deux défis se posent aujourd'hui à l'éthique, avec le plein essor des éthiques spécialisées :

- Premier défi : l'atomisation du concept : éthiques sectorielles (médicale, relations internationales, environnementale, des affaires...)
- Deuxième défi : le bricolage éthique : ne pas perdre de vue les principes philosophiques. Il ne suffit pas d'accoler le terme « éthique » à des chartes, des commissions, des projets d'entreprise, pour mener une réflexion éthique en amont des comportements concrets.

Dans le cadre de cet axe de recherche, les chercheurs investiguent, en particulier, des problématiques telles que :

- IA et RSE
- Humanisme et gestion
- RSE et discours
- RSE et numérique...

Bibliographie

Capron M., Quairal F. (2007), *La responsabilité sociale d'entreprise*, Editions La Découverte : Paris.

Coulon R. (2006), « Responsabilité sociale de l'entreprise et pratiques de gestion des ressources humaines », *Revue de l'Organisation Responsable*, vol. 1, p.48-64.

De Woot Ph. (2004), *La responsabilité de l'entreprise : faut-il enchaîner Prométhée ?* Editions Economica : Paris.

Freeman E. (1984), *Strategie Management. A stakeholder approach*, Cambridge university press.

Friedman. M. (2010), *Capitalisme et liberté*, Editions Leduc : Paris.

Lepineux F., Rosé JJ., Bonani J., Hudson S. (2010), *La responsabilité sociale des entreprises, théories et pratiques*. Dunod : Paris.

Mercier S. (2004), *L'éthique dans les entreprises*, Edition La Découverte : Paris.

Rosé JJ., Barthe N. (2011), *Responsabilité sociale de l'entreprise. Pour un nouveau contrat social*, Editions de Boeck : Paris.

Stiglitz J. (2004), *La grande désillusion*, Fayard : Paris.

World Commission on Environment and Development. (1987), « Our Common Future », *Report of Brundtland*, United Nations

Yanat Z. (2004), « Le développement de l'employabilité dans les organisations », *Rapporteur de la thèse de Noura Ben Hassen*, Cnam : Paris.

Yanat Z., Belet D. (2006), *RSE et enjeux du développement durable de l'entreprise*, Deboeck : Paris.

Yanat Z. (2010), « Management et métiers », Contribution à l'ouvrage coordonné par A. Scouarnec, *Management et métier-vision d'experts. Mélange en l'honneur de Luc Boyer*, Editions EMS : Paris.